

Paris, le 30 mai 2026

## **Répression syndicale au collège Condorcet de Nîmes : SUD éducation et Solidaires se mobilisent !**

Au collège Condorcet de Nîmes, rien ne va plus. L'arrivée en septembre d'une nouvelle principale à la direction de cet établissement en éducation prioritaire a sérieusement désorganisé le fonctionnement. Déjà identifiée par la formation spécialisée départementale en santé et sécurité des personnels (F3SCT) pour son management problématique dans son collège précédent, la principale n'a pas mis longtemps à mettre en difficulté les personnels de l'Education nationale, mais aussi les parents d'élèves et même les agent·es du Conseil départemental du Gard !

Les relations sont tellement dégradées que le collège vient d'enchaîner un débrayage le 21 mai, une grève suivie à plus de 90% le 22 mai, une opération "collège mort" le 26 mai, une audience à la DSDEN le 28 mai et une nouvelle journée de grève ce vendredi 29 mai !

Dans ce climat compliqué, SUD éducation semble particulièrement visé puisque deux de ses représentant·es subissent un acharnement administratif contre l'exercice de leurs mandats :

- Nadia Haddou, notre camarade AESH qui occupe le mandat de suppléante en F3SCT académique, dont la principale refuse d'accepter le planning prévisionnel des 20 jours d'absences liés à son mandat. Elle subit des retenues sur salaire sous forme de "trop perçu" pour ces absences, alors qu'elles sont de

droit et nécessaires pour effectuer son mandat auprès des collègues. Il y a également trace d'un recommandé non distribué en raison d'une mauvaise adresse, qui la menace de licenciement pour ces absences "injustifiées".

- Bruno Chaniac, notre camarade enseignant qui occupe un mandat national pour SUD éducation et Solidaires, dont la principale, le DASEN ainsi que son adjoint déplorent publiquement les absences syndicales, bien qu'elles relèvent du droit syndical et du fonctionnement usuel du dialogue social.

Ces cas de répression syndicale s'ajoutent aux autres situations qui se multiplient dans tous les secteurs, comme dans la fonction publique territoriale avec les exemples emblématiques de Djelloul Kheris et Fabienne Payen à Hénin Beaumont, exclus pour deux et un an contre l'avis du conseil de discipline et à la seule initiative du maire RN Steeve Briois.

Nous ne laisserons pas l'Education nationale suivre cette voie. Les services académiques de Montpellier ne semblant pas prendre la mesure de la répression exercée par les services départementaux et par la cheffe de l'établissement, nous saisissons immédiatement les cabinets ministériels de l'Education nationale et de la Fonction publique.

**L'Union syndicale Solidaires et la fédération SUD éducation se tiennent aux côtés de nos camarades et prendront toutes les initiatives, y compris devant les tribunaux, pour faire cesser ces atteintes au droit syndical !**